



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

maintien

Question au Gouvernement n° 831

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Marc-Philippe Daubresse.

M. Marc-Philippe Daubresse. Les lycéens viennent de constater une fois de plus que M. Allègre ne répond pas à leurs demandes, à leurs revendications légitimes («Démission !» sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République) et qu'il rejette la responsabilité sur ses prédécesseurs, en particulier sur François Bayrou. En tout cas, monsieur Allègre, du temps de François Bayrou, les lycéens ne descendaient pas dans la rue, ils étaient en classe ! (Vives protestations sur les bancs du groupe socialiste. - Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance, du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

Ma question concerne la manifestation de cet après-midi et s'adresse à M. le ministre de l'intérieur par intérim. La semaine dernière, nous avons vu les lycéens manifester. Ils le faisaient en grande majorité par conviction, pour défendre leurs conditions de travail et pour essayer d'obtenir l'égalité des chances. Cette demande des lycéens est légitime, le Gouvernement n'y répond pas pour l'instant. (Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)

Mais nous avons aussi constaté que des casseurs, des pillers ont pu se livrer, impunément, à toute une série d'exactions. Nous les avons vus ce matin, à la télévision, déclarer sans vergogne qu'ils avaient pillé des commerces, qu'ils avaient des montres plein les bras, qu'ils avaient défilé devant des forces de l'ordre courageuses mais n'ayant reçu aucune directive. (Protestations sur les mêmes bancs.)

En région parisienne aussi bien que dans nos villes de province, la montée de la délinquance des mineurs continue, des bandes de casseurs veulent sciemment remettre en cause nos valeurs républicaines !

Je vous pose donc une question simple, monsieur le ministre de l'intérieur: quelles mesures avez-vous prises pour garantir la sécurité des lycéens cet après-midi ? Et surtout quelles mesures allez-vous prendre demain pour rétablir l'Etat de droit dans nos rues et dans nos villes ? (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance, du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe Démocratie libérale et Indépendants. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Roland Blum. Aucune !

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur par intérim.

M. Jean-Jack Queyranne, secrétaire d'Etat à l'outre-mer, ministre de l'intérieur par intérim. Monsieur le député, au-delà de l'excitation que vous exprimez devant notre assemblée (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance), je vous répondrai que, jeudi dernier, la police nationale a été déployée et qu'elle est intervenue dès qu'elle a pu le faire, en procédant à 146 interpellations de casseurs qui se mêlaient à la manifestation, éléments très mobiles et qu'il a fallu neutraliser. Un commandant de police a été blessé à cette occasion.

M. Jean-Jacques Jégou. Des journalistes aussi !

M. le ministre de l'intérieur par intérim. Je salue le travail que la police a effectué. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur plusieurs bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

Par ailleurs, monsieur le député, j'ai réuni ce matin le préfet de police et le directeur de la police nationale pour contrôler les conditions d'encadrement de la manifestation. Nous faisons la distinction entre les lycéens, qui manifestent peut-être de façon désordonnée et inorganisée, mais sans intention de créer des déprédations et

des violences, et les groupes qui utilisent ces événements pour piller, vandaliser, frapper des passants. («Ce n'est pas la question !» sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République.) La distinction est faite, et chaque fois que la police interviendra, elle la fera avec le soutien du Gouvernement.

J'ai été informé, juste avant d'entrer dans cet hémicycle, qu'en prévision de la manifestation d'aujourd'hui la police, en banlieue et à l'approche de la manifestation, avait procédé à 4 000 contrôles d'identité; à quinze heures 82 interpellations avaient été opérées et une quarantaine de personnes placées en garde à vue. Cela vous montre que des consignes ont été données. Notre volonté de neutraliser ces casseurs, de les arrêter et de les remettre à la justice est absolue !

Monsieur le député, vous ne pouvez pas faire d'amalgame. Le Gouvernement fera face avec énergie, mû par la volonté de maintenir l'ordre sans opérer de confusion entre les jeunes lycéens et ceux, d'ailleurs plus âgés, qui utilisent ces événements. Que la représentation nationale se rassure: nous avons déployé, sur le parcours de la manifestation d'aujourd'hui, 5 500 hommes - 4 000 en tenue, 1 500 en civil - qui ont pour tâche d'intervenir à tout moment.

Les manifestations demandent - l'opposition en a l'expérience - qu'on intervienne avec discernement tout en assurant la sécurité. Le Gouvernement accomplira sa tâche, sous mon autorité, soyez-en sûrs.

(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du groupe Radical, Citoyen et Vert et sur plusieurs bancs du groupe communiste.)

Données clés

Auteur : [M. Marc-Philippe Daubresse](#)

Circonscription : Nord (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 831

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 octobre 1998, page 7009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 21 octobre 1998